

RECRUTEMENT D'UN MAITRE NAGEUR POUR LA PISCINE D'ANS

I. Description de la fonction :

La piscine d'Ans accueille chaque année plus de 75.000 passages de nageurs (écoles et public) + le même nombre pour les clubs. Depuis son ouverture en 2014, ce nombre n'a de cesse d'augmenter.

Suite au départ d'un de nos maitres-nageurs, vous complèterez l'équipe actuelle.

Le maitre-nageur assure la surveillance et la sécurité des nageurs dans la piscine sur base des instructions du Directeur.

II. Missions (non exhaustives) :

a) Maitre-nageur :

FONCTION

En tant que Maître-nageur, vos tâches consisteront à :

- Accueillir, écouter et être au service des clients
- Surveiller le bassin et l'infrastructure
- Faire respecter les consignes de sécurité et les règles et règlement d'ordre intérieur
- Intervenir en cas d'accident ou de malaise
- S'assurer de la propreté et de l'hygiène de l'espace bassin et vestiaires
- Relever quotidiennement les mesures de chlore, PH, ... des bassins
- Dispenser des cours de nage
- Apporter votre soutien ponctuel à l'animation et à la maintenance de la piscine, il s'agit d'un travail encadré et subordonné.

PROFIL

- Vous êtes en possession du BSSA¹ (brevet de secourisme et sauvetage aquatique)
- Vous suivez annuellement le recyclage du brevet
- Vous êtes disponible en soirée et le week-end
- Flexible (au niveau du temps et des priorités)
- Vous êtes souriant(e), dynamique(e) et autonome
- Vous avez d'excellentes qualités interpersonnelles
- Vous êtes discipliné(e), orienté(e) clients et résistant(e) au stress
- Vous avez l'esprit d'équipe

Atout :

¹ 13 juin 2013 – arrêté du Gvt Wallon déterminant les conditions sectorielles relatives aux bassins de natation couverts et ouverts utilisés à un titre autre que purement privatif dans le cadre familial.

- Formation secours
- Vous avez une première expérience réussie dans un environnement de travail similaire

III. COMPÉTENCES REQUISES

a) Diplôme

- Disposer d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou assimilé ou des compétences valorisables
- Être titulaire du brevet supérieur de sauvetage aquatique, en ordre de recyclage annuel
- Expérience : une expérience dans une fonction similaire est un atout
- Titulaire du permis B. Le fait de disposer d'un véhicule personnel est un atout.
- Titulaire du passeport APE ou d'une autre aide à l'emploi

IV. MODALITES CONTRACTUELLES

- Contrat à durée indéterminée
- Temps partiel (entre 24h et 28h/semaine)
- Traitement de base: barème RGB D1 : 24.615,99€ Brut/an
pécule et allocations réglementaires non comprises, avec la possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (6 années maximum) et dans le secteur public (prise en compte de toutes les années).

V. LES CANDIDATURES

- Doivent être adressées par courrier ou courriel pour le 20 novembre 2020 au plus tard, le cachet de la poste ou la date du mail faisant foi à Monsieur Thomas CIALONE, Président de la RCA AnSports
- Par courrier postal : RCA AnSports, Esplanade de l'hôtel Communal, 1 à 4430 Ans
- Ou par mail : ansports@ans-commune.be
- Doivent IMPERATIVEMENT
 - reprendre la référence suivante : Piscine d'Ans – Maître-Nageur
 - être accompagnées :
- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae
- de la copie des titres et diplômes (et de leur équivalence pour les diplômes étrangers)
- d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel.
- Du passeport APE ou de l'autre aide à l'emploi

Toute candidature tardive, qui ne serait pas accompagnée des documents requis ou qui parviendrait d'une autre manière que celle prévue, ne sera pas prise en considération.

VI. Mode de recrutement :

Si votre dossier de candidature est complet, vous devrez réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :

- a) Épreuve écrite : connaissance liée à l'environnement de travail et à la fonction (50)
- b) Épreuve orale : entretien permettant de juger la maturité des candidats et d'apprécier ses aptitudes.